

# Conseil scientifique de l'institut des sciences humaines et sociales

## Recommandation

### Difficultés relatives aux avis sur les unités

Après avoir été informé du bilan définitif des créations et suppressions d'unités relevant de l'institut SHS, le CSI note beaucoup de nouveautés par rapport à ce qui a été discuté lors de la réunion de septembre au cours de laquelle il a dû se prononcer sur les cas de divergences entre les sections du Comité national et la direction de l'InSHS. Le CSI rappelle que la liste des divergences doit être élaborée à partir de la liste exhaustive des unités examinées, en collaboration avec le président du CSI.

Le conseil scientifique constate aussi que de nombreuses décisions ont été prises soit sans consulter les sections du comité national, soit sans tenir compte de leur avis. Le directeur de l'InSHS attribue ces difficultés à la situation nouvelle créée par la politique de site. Le CSI juge indispensable qu'un dispositif soit élaboré qui permette que les sections soient systématiquement consultées et leur avis entendu avant qu'une décision soit prise.

**Sophie DUCHESNE**  
Présidente du CSI INSHS

**Recommandation adoptée le 29 janvier 2014**

**19 votants : 19 oui, 0 abstention, 0 non**

#### Destinataires :

- M. Alain Fuchs, Président du CNRS
- M. Joël Bertrand, Directeur général délégué à la science
- M. Xavier Inglebert, Directeur général délégué aux ressources
- M. Patrice Bourdelais, Directeur de l'Institut SHS
- M. Bruno Chaudret, Président du Conseil scientifique du CNRS
- M. Philippe Buettgen, Président de la conférence des présidents de section du Comité national.